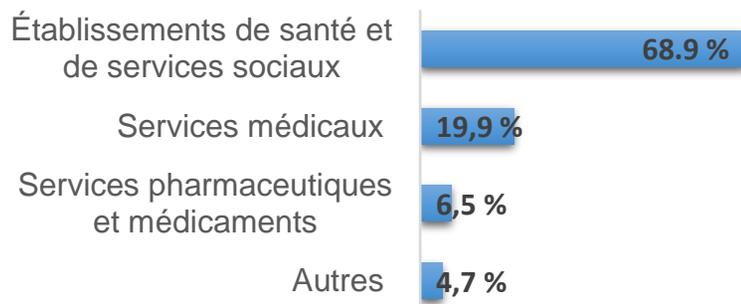


Fiche 2 1,2 G\$ de plus pour les établissements de santé et de services sociaux

1. La plus grande part de la croissance pour les services à la population

En 2018-2019, c'est 1,2 G\$ soit, environ 70 % des investissements additionnels, qui a été alloué aux établissements de santé et de services sociaux.

Répartition budget 2018-2019



Bien qu'il y ait 1,2 G\$ de plus pour les établissements et de services sociaux, l'augmentation pour les établissements publics n'est que de 1 G\$.

Références

Ministère des Finances, Le Plan économique du Québec – Mars 2018
Conseil du Trésor, Budget des dépenses 2018-2019

2. Un minuscule répit en lien avec la rémunération médicale

Le budget de la RAMQ a été accru de 191 M\$, majoritairement en raison de l'augmentation des sommes allouées aux services pharmaceutiques et aux médicaments. Les services médicaux n'ont augmenté que de 45 M\$ en 2018-2019. En comparaison, la croissance de la rémunération des médecins avait été de 419 M\$ en 2017-2018.

Au cours des deux prochaines années, le gouvernement annonce un accroissement très important des dépenses de la RAMQ. Cette augmentation qui atteindra 4,0 % en 2019-2020 sera vraisemblablement attribuable à la hausse de la rémunération médicale.

TABLEAU 2

Dépenses des établissements de santé et de services sociaux et de la Régie de l'assurance maladie du Québec
(en millions de dollars)

	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Établissements de santé et services sociaux	25 209	26 545	27 499	28 727
Variation en %	3,1	5,3	3,6	4,5
Régie de l'assurance maladie du Québec	12 678	12 869	13 382	13 744
Variation en %	2,3	1,5	4,0	2,7